

LCL INVESTISSEMENT ÉQUILIBRE

■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

LCL Investissement Équilibre est un placement qui a pour objectif la recherche de performance à travers une gestion dite « équilibrée ». Il offre l'opportunité d'accéder à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés monétaires, obligataires, actions et de devises.

■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- LCL Investissement Équilibre vous permet de bénéficier de l'expertise d'une équipe de gestion qui détermine une allocation équilibrée entre les différents marchés en fonction de leurs comportements.
- La répartition des investissements se fait dans un cadre connu à l'avance. L'allocation cible du portefeuille est de 50 % en actions et 50 % en taux.
- Cette sélection est élaborée à partir d'une stratégie précise. Tout d'abord, l'équipe de gestion choisie les zones géographiques les plus porteuses. Elle analyse ensuite les évolutions micro et macro économiques, les secteurs et le thème d'investissement pour déterminer enfin les valeurs sur lesquelles investir.

■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pouvez souscrire LCL Investissement Équilibre en agence auprès de votre conseiller LCL ou sur LCL.fr.
- Vous achetez le nombre de parts correspondant au montant que vous souhaitez placer dans votre compte titres ou votre assurance vie.
- Vous pouvez revendre vos parts à tout moment. Toutefois, la durée minimale de placement recommandée est de 4 ans.
- Vous pouvez suivre votre investissement mois après mois et avoir des précisions sur la gestion sur le site sicavetfcp.lcl.fr ou en vous adressant à votre conseiller LCL.

RISQUES

L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICI). Comme tout investissement sur les marchés obligataires, le fonds comporte un risque inhérent à ce type de placement. Ce fonds n'offre ni promesse de performance, ni protection, ni garantie de la valeur liquidative. L'investisseur s'expose donc à un risque de perte en capital.

Bénéficiaire d'un placement diversifié au travers d'une allocation équilibrée

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Qu'est-ce que le profil de risque « équilibre » ?

LCL Investissement Équilibre est un placement dont l'exposition aux actions varie entre 25 % et 65 %.

Ai-je le droit de changer d'avis ?

Non, ce fonds n'est pas éligible au droit de changer d'avis du Contrat de reconnaissance.

LCL INVESTISSEMENT ÉQUILIBRE

... / ...

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Code ISIN :**
FR0010833715
 - **Date de création :**
19/08/1994
 - **Nature juridique :**
Fonds Commun de Placement
 - **Classification AMF :** Diversifié
 - **Durée minimale de placement recommandée :** 4 ans
 - **Distribution de revenus :**
Oui/Non sur décision de la société de gestion
 - **Valorisation :** Quotidienne
 - **Devise :** Euro
 - **Société de gestion :**
Amundi Asset Management
 - **Niveau de risque⁽²⁾**
- Disponible dans :**
Compte titres et assurance vie
- **Versements réguliers :**
à partir de 30 € par mois
 - **Frais courants estimés⁽¹⁾ :**
1,65 % de l'actif net moyen
 - **Frais de sortie :** Néant
 - **Compte titres :**
 - **Droits d'entrée :** 2 % max
 - **Frais de tenue de compte :**
22,25 € l'an net par compte, susceptible d'évolution
 - **Assurance vie :**
 - **Souscription minimale initiale :**
montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie.
 - **Droits d'entrée :** les frais sur versement ou arbitrage sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée.



- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de LCL Investissement Équilibre est disponible en agence et/ou sur le site sicavetfcp.lcl.fr, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

Document en vigueur au 30/03/2018, susceptible de variations, est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription, une recommandation ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document peut faire l'objet de modifications sans préavis. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont indiquées en complément d'informations réglementaires et notamment de la documentation juridique disponible en agence, sur le site sicavetfcp.lcl.fr ou amf-france.org. Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type d'investissement, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines. Distributeur : Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République, 69002 Lyon SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management au capital de 1 086 262 605 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris.

(1) Notamment : frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement. Ces chiffres peuvent évoluer d'une année sur l'autre.

(2) Cet indicateur synthétique de risque et de performance (issue de la directive de l'Union Européenne) est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissants. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps.